



# COMITE RÉGIONAL D'ESCRIME CENTRE VAL DE LOIRE



## LA FORMATION A L'ARBITRAGE EN RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE



**Règle de la Passivité  
T.124 – Non combativité**





# Le Comité Régional d'Esclime Centre Val de Loire



## Quand est-ce qu'il y a « non combativité » ?

- A partir de la catégorie M17 à Vétéran,
- S'applique aux épreuves individuelles (dés les TED) et aux épreuves par équipes,
- Sur un temps donné,
- Constaté et sanctionné par l'arbitre,



FAVORISER LE JEU





## *Le Comité Régional d'Esclime Centre Val de Loire*



Quand est-ce qu'il y a « non combativité » ?

**NON -  
COMBATIVITE**

- 1mn de combat sans touche
- 1mn de combat sans touche portée hors de la surface valable





# Le Comité Régional d'Esclime Centre Val de Loire



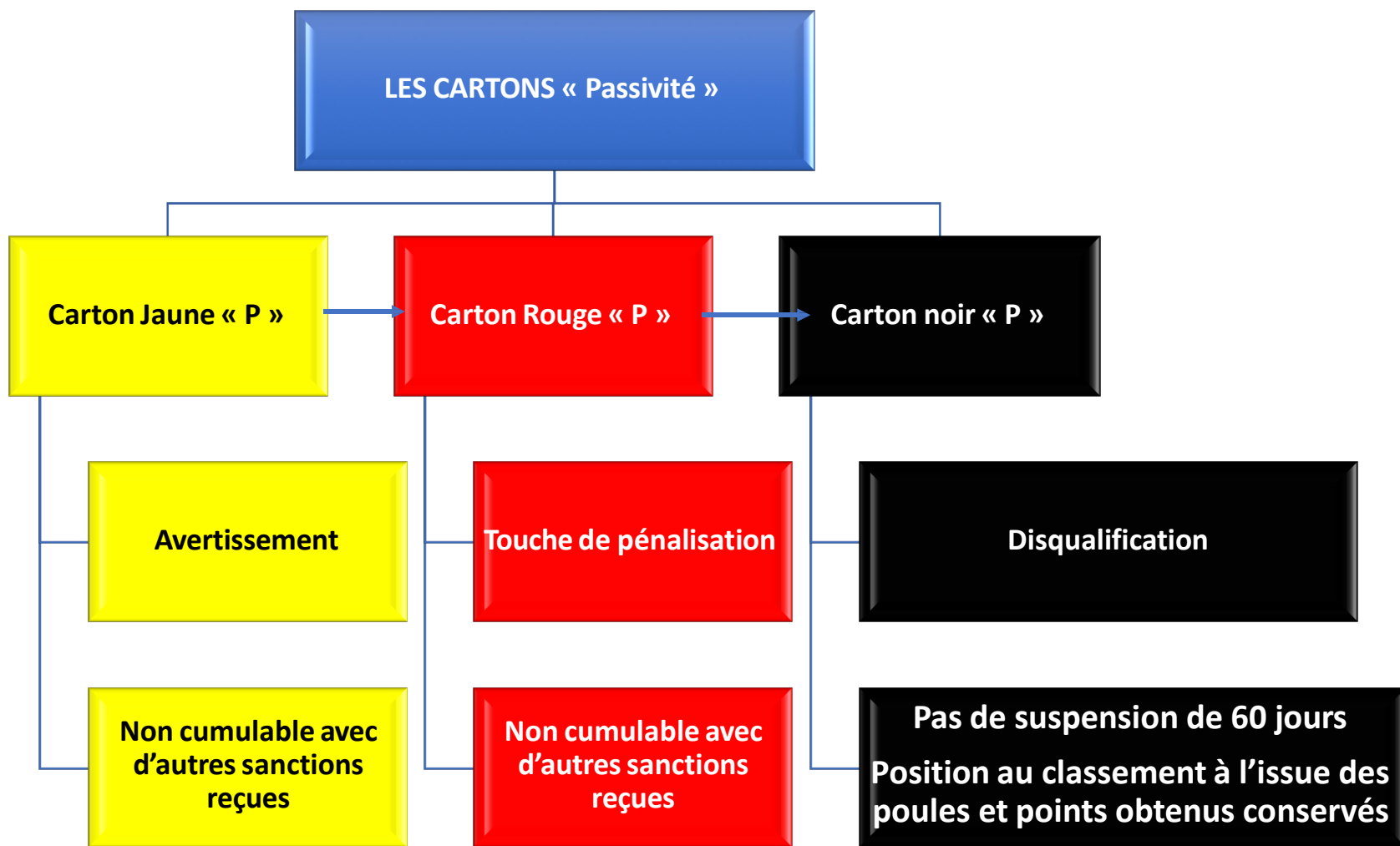
**Que doit faire l'arbitre?**

**ARBITRE**



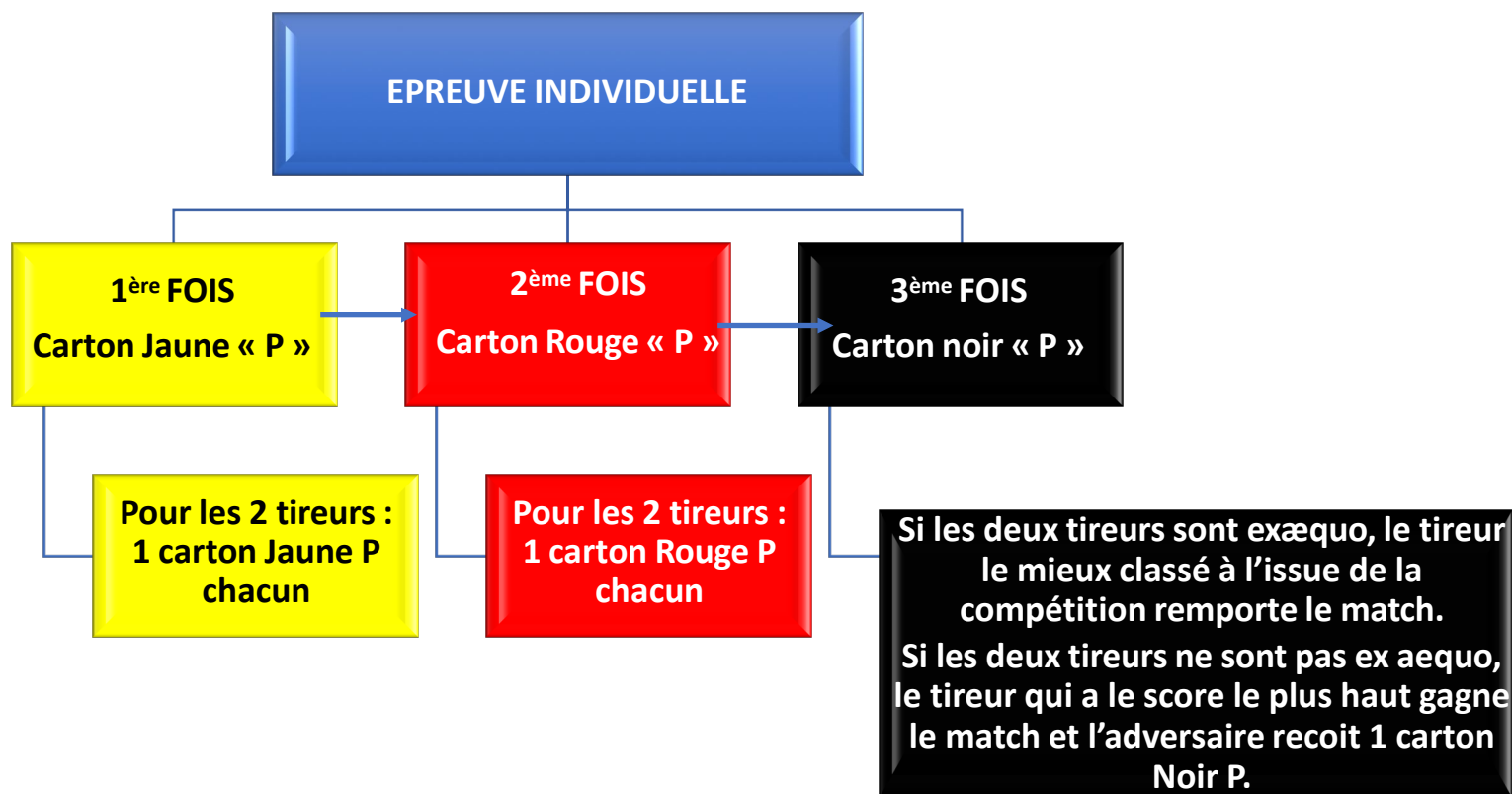


# Le Comité Régional d'Escrime Centre Val de Loire





# Le Comité Régional d'Escrime Centre Val de Loire



**Les tireurs doivent combattre jusqu'à la fin du temps réglementaire de chaque période.**





# Le Comité Régional d'Esgrime Centre Val de Loire

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



EPREUVE PAR EQUIPES

1<sup>ère</sup> FOIS  
Carton Jaune « P »

Pour les 2 équipes : 1  
carton Jaune P chacune





# Le Comité Régional d'Esclime Centre Val de Loire



EPREUVE PAR EQUIPES

2<sup>ème</sup> FOIS  
Carton Rouge « P »

Pour les 2 équipes : 1  
carton Rouge P chacune





# Le Comité Régional d'Esclime Centre Val de Loire



EPREUVE PAR EQUIPES

3<sup>ème</sup> FOIS  
Carton noir « P »

Si le score est à égalité l'équipe ayant le meilleur classement à l'issue de la rencontre gagne la rencontre et l'équipe adverse reçoit 1 carton Noir P.

Si le score n'est pas à égalité l'équipe ayant le score le plus haut gagne le match et l'équipe adverse reçoit un carton Noir P.